



# INTERPOL

## FICHE PRATIQUE

### *Bases de données*

Le succès des enquêtes policières internationales dépend de la disponibilité de données mondiales à jour. INTERPOL facilite l'échange d'informations au niveau mondial en assurant la gestion de toute une série de bases de données criminelles grâce auxquelles la communauté mondiale des services chargés de l'application de la loi peut opérer des rapprochements entre des éléments n'ayant en apparence aucun lien entre eux, ce qui facilite les enquêtes et renforce la coopération policière internationale.

#### ► LE PARTAGE MONDIAL D'INFORMATIONS

INTERPOL offre à ses pays membres la possibilité d'accéder directement et instantanément à toute une série de bases de données contenant des millions d'enregistrements relatifs à des empreintes digitales, à des profils génétiques, à des véhicules volés, à des armes à feu et à des documents de voyage volés ou perdus. Ces bases de données qui permettent le partage des informations transmises chaque jour par les pays membres, ont en commun les caractéristiques suivantes :

- Partage des informations via le système sécurisé de communication policière I-24/7 ;
- Respect des normes internationales ;
- Fondement juridique ;
- Technologie de pointe ;
- Dispositifs de sécurité intégrés ;
- Flexibilité et possibilités de personnalisation.

Toutes les bases de données, à l'exception de celle sur l'exploitation sexuelle des enfants, sont accessibles à partir du Tableau de bord I-24/7, un portail Internet à accès restreint. INTERPOL continue à ouvrir l'accès à ses ressources au-delà de ses Bureaux centraux nationaux (B.C.N.), aux fonctionnaires chargés de l'application de la loi de première ligne tels que ceux de la police des frontières des pays membres, afin qu'ils puissent consulter les bases de données sur les personnes recherchées, les documents de voyage volés et perdus, et les véhicules volés. Il est possible de lancer une même recherche simultanément dans une base de données nationale et dans une base de données d'INTERPOL, et d'obtenir des réponses des deux en quelques secondes.

#### ► PRINCIPALES BASES DE DONNÉES

- **Données nominatives** – Cette base contient des enregistrements sur des malfaiteurs internationaux connus des services de police, des personnes disparues et des cadavres, avec antécédents judiciaires, photographies, empreintes digitales, etc.
- **Profils d'ADN** – Cette base contient des ensembles codés numériquement de marqueurs génétiques propres à chaque individu. Ils peuvent aider à élucider des affaires et à identifier des personnes disparues et des cadavres.

## Bases de données

- **Empreintes digitales** – INTERPOL gère un Système automatisé de reconnaissance d’empreintes digitales qui contient des empreintes digitales et des traces relevées sur les scènes de crime, transmises par les pays membres soit par la voie électronique, soit par courrier.
- **Base de données internationale sur l’exploitation sexuelle des enfants (ICSE)** – Cette base contient des images de victimes et d’auteurs d’abus ayant été identifiés par des enquêteurs.
- **Base de données SLTD** – Cette base contient des informations sur les documents de voyage déclarés perdus ou volés. Elle permet aux B.C.N. INTERPOL et à d’autres entités autorisées (tels que les agents des services de contrôle des frontières et d’immigration). Elle permet aux Bureaux centraux nationaux INTERPOL et à d’autres services autorisés (comme par exemple les services d’immigration et la police des frontières) de vérifier la validité d’un document de voyage suspect en quelques secondes.
- **Documents administratifs volés** – Cette base de données contient des informations sur des documents officiels servant à identifier des objets, comme par exemple les documents d’immatriculation des véhicules et les certificats de dédouanement utilisés pour l’import/export.
- **Véhicules volés** – Cette base de données contient des éléments d’identification détaillés concernant des véhicules déclarés volés partout dans le monde.
- **Œuvres d’art volées** – Cette base de données permet aux pays membres d’effectuer des recherches sur des œuvres d’art et des biens culturels déclarés volés.
- **Combattants terroristes étrangers** – Cette base de données d’analyse a été créée en août 2015 et contient des informations recueillies dans divers lieux stratégiques, tels que les frontières, les prisons et les zones de combat.
- **Armes à feu** – Le Système INTERPOL de gestion des données sur les armes illicites et du traçage des armes (iARMS) fournit aux services chargés de l’application de la loi du monde entier une plateforme centralisée pour signaler, lancer des requêtes, et tracer des armes à feu perdues, volées, ayant fait l’objet d’un trafic ou de contrebande.



### ► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.  
Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, veuillez contacter la police de votre pays ou le Bureau central national INTERPOL dans votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL\_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**



Le **Tableau de référence INTERPOL des armes à feu** permet aux enquêteurs d’identifier correctement une arme à feu ayant servi à commettre une infraction.

Le **Réseau d’information balistique d’INTERPOL** est la seule plateforme à grande échelle pour le partage et la comparaison au plan international de données balistiques.